

Cossé-le-Vivien, le 04 janvier 2019



Mairie de COSSÉ-LE-VIVIEN

Rue de Nantes – B.P. 65
53230 COSSÉ-LE-VIVIEN

Tél. 02.43.98.80.24
Télécopie 02.43.98.97.65

► Site Internet : www.cosse-le-vivien.fr
Courriel : mairie@cosse-le-vivien.fr

► Site Internet du Musée communal :
www.musee-robert-tatin.fr

**CONVOCATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Cher(ère) Collègue,

Par la présente, je vous invite à participer à la prochaine réunion de Conseil Municipal qui aura lieu le :

Jeudi 10 janvier 2019 à 20h30,

**Salle du conseil municipal
Mairie de Cossé-le-Vivien**

I - Affaires générales – Personnel communal

Délégation du conseil municipal au Maire – compte rendu des décisions prises en vertu de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales

II – Cadre de vie – Communication et Action sociale

III – Affaires culturelles et touristiques

Musée Robert Tatin : don d'une œuvre

IV – Affaires scolaires et périscolaires

Commission affaires scolaires et périscolaires du 18 décembre 2018 : synthèse du compte-rendu

V – Urbanisme

Financement du barreau est du contournement routier : autorisation donnée au maire pour signer la convention de participation communale (sous réserve)

Maison de santé : achat de terrains pour la voirie d'accès (sous réserve)

Îlot Grande Rue : échanges de terrains avec les époux Blin et les époux Baré

Territoire d'Energie Mayenne : rapport d'activité 2017

Services techniques : achat d'une tondeuse

VI – Sport – Vie associative - Jeunesse

VII – Finances – Bâtiment

Salle du FCC : choix de l'assurance dommages ouvrage

Salle du FCC : fixation des tarifs

Budget 2018 : information de dépense imprévue en vertu de l'article 2322-2 du CGCT

Commission finances-bâtiments du 13 décembre 2018 : synthèse du compte-rendu

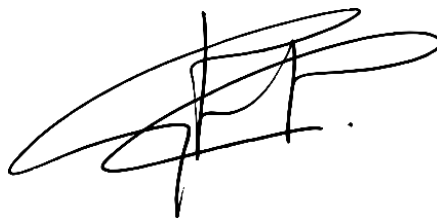
VIII – Affaires intercommunales

Contrat local de santé 2019-2021 : information

Comptant sur votre présence,

Veillez agréer, Cher(ère) Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,



Christophe LANGOUËT

